



Meyssac

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



- 2 JUIN 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 23 du mois de février à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 14 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Isabelle VIRONDEAU, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle SEGUY, Isabelle SEGUY, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES Alexandre TRONCHE (pouvoir ML LEGER), Emmanuelle DUPUY (1 pouvoir N. TARDIF) Hervé BONAUD

Secrétaire de séance : Pierre MACHE

Date de convocation : 12 février 2022

DELIBERATION N° 2022. 13 Projet de Tiers-lieu

Christophe Caron rappelle les travaux du comité de travail constitué d'élus meyssacois, de Fabienne Bernard du service à la population de la communauté de communes et de Nathalie Delpy mise à disposition par l'ASAM réuni à plusieurs reprises concernant la faisabilité d'un tiers-lieu.

Il indique qu'il convient maintenant de définir le positionnement de la collectivité avant d'établir la vocation de ce lieu et avant de solliciter d'éventuels financements.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le rôle de la collectivité en qualité de facilitateur de projet. Restent à définir précisément les services qui seront offerts par le lieu et le site.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Christophe CARON



Suffrages exprimés

Pour : 14
Abstentions : 0
Contre : 14

